



CHLORE LC

Action bactéricide, fongicide et virucide en condition de saleté



LES AVANTAGES

- Se présentent en comprimés effervescents libérant une solution de chlore actif.
- Elles permettent un dosage précis, un stockage réduit, une sûreté d'utilisation, une utilisation aisée et une distribution rationnelle et une conservation dans l'emballage.
- Elles répondent aux normes EN 1276, EN 1650, EN 13697 et EN 14476*.



LES UTILISATIONS

- ❖ Les agents chlorés sont reconnus comme étant d'excellents agents de désinfection et sont depuis longtemps utilisés pour cet usage. Les utilisations sont très diverses.
- ❖ **Utilisation en sanitaires** : désinfection de cuvette, chasse d'eau, lavabo et baignoire.
- ❖ **Utilisation en cuisine** : désinfection de poubelles, réfrigérateurs, éviers et ustensiles.
- ❖ **Utilisation toutes surfaces** : pour les surfaces en contact avec les aliments, rincer après le temps de contact.
- ❖ **Autre usage** : Utilisation en blanchiment du linge (consulter les étiquettes des textiles au préalable et bien suivre les recommandations).



MODE D'EMPLOI

Utilisation	Dosage	Temps de contact
Cuvette des WC	2 pastilles pour 10 L d'eau (action bactéricide)	5 min (action bactéricide)
Réservoir des WC		
Baignoire et lavabo		
Poubelle, Eviers et ustensiles, Réfrigérateur	4 pastilles pour 10 L d'eau (action fongicide)	15 min (action fongicide et virucide)
Sols et murs	1 pastille/L d'eau (action virucide)	

(*) Action bactéricide, fongicide et virucide en condition de saleté.

Ne pas dépasser 2 pastilles par semaine pour les fosses septiques.

Nettoyer la surface avant la désinfection, pour les surfaces en contact avec les aliments, rincer après le temps de contact.

Diluer la ou les pastilles chlorées dans l'eau pour réaliser la solution désinfectante.

Toujours bien rincer à l'eau potable le récipient ayant servi à la préparation de la solution.

Produit à usage professionnel

Informations sécurité

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :

Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.

La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Le 16 07 2024



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe – CS 90518 – 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

www.languedoc-chimie.com





CHLORE LC

Pastille chlorées.
Bactéricide – Fongicide - Virucide



INFORMATIONS TECHNIQUES

➤ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Chaque pastille libère 1,48gr de chlore actif soit 148 ppm de chlore dans 10 litres d'eau. 2 pastilles donnent une solution à 0,1 degré chlorométrique dans 10 litres d'eau.

Aspect :	Pastilles de 3,3 gr environ
pH :	6,00 +/- 0,50 pour 1 gr / 100 ml d'eau
Densité :	1,03 +/- 0,02
Parfum :	Sans
Stockage :	Stocker à l'abri de la chaleur et de l'humidité et des sources de chaleur, dans un local frais et ventilé. Ne pas utiliser sur le linge de couleur. Manipuler les pastilles avec des gants.
Matière active par kg:	Troclosene sodique , dihydrate (CAS 51580-86-0) à 784 g/Kg Soit 448 g de chlore actif par kg.
Type de préparation	TP2 : désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
Contient parmi d'autres composants (règlement CE N°648/2004) :	30% ou plus de : agents de blanchiment chlorés

*BACTERICIDE EN 1276/EN 13697	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Listeria monocytogenes, Salmonella enterica	5 min, 20°C	2 pastilles pour 10 litres d'eau
*LEVURICIDE FONGICIDE EN 1650/EN 13697	Candida albicans, Aspergillus niger	15 min, 20°C	4 pastilles pour 10 litres d'eau
*VIRUCIDE EN 14476	Adenovirus, Norovirus murin, Poliovirus	15 min 20°C	1 pastille/L d'eau

Produit conforme au règlement biocide CE 528/2012. TB-tablette. Utilisable en TP2 et TP4.

➤ PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas dépasser 2 pastilles / semaine pour les fosses septiques.
Ne pas ajouter de pastille dans un autre produit. Ne pas faire de mélange.
Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Produit à usage professionnel



Informations sécurité

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :

Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier. La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Le 16 07 2024



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe – CS 90518 – 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

www.languedoc-chimie.com

